



Réserve Naturelle  
MARINE DE LA REUNION

# Synthèse des consultations

Élaboration du Plan de Gestion 2019-2028

**Thématique 2 : Bassin versant – Continuum terre-mer**

# Rappel du contexte

En vertu du code de l'environnement, le Groupement d'Intérêt Public Réserve Nationale Marine de la Réunion (GIP RNMR) est en train de réaliser son **2ème plan de gestion pour la période 2019-2028**.

La RNMR souhaite réaliser son 2ème plan de gestion en s'appuyant sur l'évaluation du patrimoine naturel, des usages et des pressions qui a été réalisée lors de son 1er plan de gestion (2013-2017) et en organisant une **consultation plus large auprès des partenaires et usagers de la RNMR**.

Cette consultation s'articule autour de 5 ateliers thématiques dont les objectifs sont de :

- présenter aux participants les résultats de l'évaluation du 1er plan de gestion pour la thématique ;
- recueillir les idées des participants consultés afin d'identifier des propositions concrètes et réalisables pour les 10 ans à venir ;
- prioriser les actions en fonction des enjeux et moyens de la RNMR ;
- restituer aux participants les choix réalisés.

# Méthodologie de la synthèse

La synthèse est une étape majeure de la consultation qui répond à deux enjeux :

- Fournir un document lisible qui donne un aperçu fidèle de la diversité des points de vue exprimés lors de la consultation ;
- Garantir aux participants que leurs contributions ont été entendues et traitées.

La synthèse que nous produisons restitue de manière exhaustive l'ensemble des contributions. Pour parvenir à cette restitution :

- Les contributions sont regroupées avec d'autres contributions dont le fond du propos est similaire ;
- Les contributions sont requalifiées et déplacées dans d'autres thématiques lorsqu'elles avaient été exprimées au mauvais atelier. À titre d'exemple, des contributions traitant du "bassin versant" ont été exprimées lors de l'atelier "socio-économie et tourisme".

La totalité des contributions est lue et intégrée, à l'exception des contributions hors sujet, modérées ou incompréhensibles. En aucun cas il ne s'agit d'une analyse sur le fond, en opportunité ou pertinence, de ce que les participants auront dit.

Comme tout travail "humain" qui peut nécessiter parfois une interprétation de ce que d'autres ont pu exprimer, cette synthèse peut être critiquée. Les données brutes sont et resteront accessibles à toute personne qui souhaite se faire elle-même une opinion de ce que les participants ont exprimé.

Ainsi, deux livrables sont envoyés aux participants : une retranscription exhaustive des échanges et une synthèse.

# 1er atelier

## Bilan et Projection

Thématique 2 : Bassin versant – Continuum terre-mer

Lieu : Aquarium Saint-Gilles

Date : 15 avril 2019 de 14h à 17h

Participants : 30



# Attentes exprimées par les participants

## Une coopération forte entre les acteurs :

- Meilleure connaissance et partenariats forts entre les acteurs.
- Prendre en considération le continuum terre-mer à travers la mise en œuvre d'actions concrètes en conciliant les différences d'intérêts (approche systémique et géo-système).
- Meilleure connaissance de la dynamique d'occupation des sols du bassin versant.
- Concertation entre les acteurs des hauts et des bas.
- Prise en considération des activités de loisirs et touristiques.
- Meilleure protection des zones boisées littorales.
- Etude des bassins versants limitrophes de la RNMR.
- Meilleur partage d'informations et de connaissances.

## Un projet du territoire cohérent :

- Un plan de gestion de la RNMR comme un outil de gestion concret, pragmatique et cohérent avec les documents stratégiques existants tel que le SDAGE, SAR, PLU, ....
- Une vision long terme partagée et cohérente avec des actions pérennes et concrètes, portées par des objectifs partagés.
- Une gouvernance partagée et une clarification des rôles de chacun.
- Un projet de territoire qui fasse consensus avec une appropriation du sujet par tous les acteurs du territoire.



*Impulser un projet du territoire cohérent, partagé et porté par une coopération forte entre tous les acteurs du continuum terre-mer, pour un meilleur équilibre entre le développement du territoire et la préservation du milieu naturel.*

## Enjeux :

- Un développement du territoire cohérent et responsable
- Des innovations pour répondre aux enjeux de la pollution du bassin versant
- Prise de conscience globale de la population, des acteurs économiques et des institutions sur les enjeux du continuum terre-mer.
- Des nouvelles réglementations en termes d'urbanisation et d'agriculture pour faciliter les actions de préservation.

# Actions proposées

## Un développement du territoire cohérent et responsable :

- Lancer des actions massives de reboisement du bassin versant (en priorité dans les hauts) pour diminuer l'érosion et les glissements de terrain.
- Mobiliser les habitants à travers des actions citoyennes plus soutenues.
- Expérimenter une gouvernance partagée des ravines.
- Intégrer les enjeux de la RNMR dans tous les documents stratégiques du territoire (PLU, SAR, ...) avec une prise en compte des enjeux du bassin versant et du continuum terre-mer.
- Elaborer un plan d'actions pour réagir face aux pollutions en mer d'origine terrestre.
- Mettre en œuvre une cellule de veille pour anticiper les catastrophes comme celle de Saint-Leu (basé sur la pluviométrie, ...).

## Des innovations pour répondre aux enjeux de la pollution du bassin versant :

- Lancer des études sur des sites pilotes pour comprendre les dynamiques et mieux gérer le bassin versant (ravine du Cap ?).
- Lancer des expérimentations d'innovation pour limiter les pollutions et les déchets issus de la terre et des ravines.
- Impliquer les agriculteurs pour innover vers une agriculture biologique et l'agroforesterie ainsi que des nouvelles techniques de travail du sol permettant de limiter les entrants de pollution.
- Sensibiliser le plus grand nombre avec une maquette du bassin versant mettant en avant deux scénarios d'aménagement.